



Association Des Anciens Maires et Adjoints de Seine Maritime



Fondée voici plus de 25 ans, adhérente au sein de la Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France, **L'ADAMA 76** a pour but, par différentes actions auprès de leurs concitoyens, de servir « autrement », ceci dans le respect rigoureux d'une charte déontologique nationale garantissant, de la part de ses membres, la stricte neutralité de leur expression politique, philosophique ou religieuse.

NOTRE RÔLE :

DYNAMISME : s'impliquer dans le maintien du respect des valeurs républicaines, sans s'immiscer dans l'exercice du mandat des élus locaux.

ÉCOUTE : Les citoyens et surtout les jeunes générations, en recherche de repères peuvent profiter de notre attention.

ÉFFICACITÉ : chaque adhérent apporte le concours de son expérience à l'association pour des actions citoyennes, en concertation, participation et par nos interventions.

Nous rencontrons régulièrement les autorités de l'état, de la région, du département les responsables des communautés de communes, les Maires des villes importantes et les Présidents des associations des Maires avec une attention toute particulière pour les Maires Ruraux.



Intervention dans une école primaire

SERVIR AUTREMENT

Panel de nos actions

ÉMULATION CIVIQUE : Inscrits à la Réserve Citoyenne, nous intervenons en milieu scolaire, avec l'autorisation de l'Inspection académique et des chefs d'établissements du Cm1 à la Terminale.



PARTICIPATION en Préfecture ou en sous Préfecture aux cérémonies de remise des décrets de naturalisation française.

ORGANISATION de la **MARIANNE** du **CIVISME**: avec le concours de l'ADM 76 récompensant les communes ayant eu le meilleur taux de participations aux élections nationales.



HONORARIAT : possibilité d'obtenir le titre de Maire Honoraire ou Maire-adjoint Honoraire (selon les critères en vigueur).

AUTRES ACTIONS impliquant des anciens élus telles que commissaire enquêteur, médiateur de justice, membres de jurys divers..... et aide à la création d'autres ADAMA (27 et 14).



CONVIVIALITÉ : voyage, visite de sites, sorties culturelles.....

PARTENARIAT avec les Amis de la Gendarmerie

ENTRAIDE entre MEMBRES de l'ADAMA

Nous intervenons dans tout le département.



Association des Anciens Maires et Adjoints de Seine Maritime
SERVIR AUTREMENT

Le Président : Bernard PÉRIN Maire Honoraire de Houppeville

Catherine TABOURET Vice-Présidente secteur Rouen ancien Maire de Bois d'Ennebourg

Yvette PODEVIN Vice-Présidente secteur Gournay

Nadine LAGNEL Vice-Présidente secteur Dieppe Maire Honoraire de Saint Hellier

Daniel FIDELIN Vice-Président secteur du Havre

Liliane PRENTOUT Secrétaire Maire Honoraire de St Martin de Boscherville

Yvonne HACHER Trésorière

MEMBRES DU BUREAU

Philippe BÉRARD Responsable Émulation civique Maire Adjoint Honoraire de Grand Quevilly

Alain COZETTE Responsable informatique et communication Maire Adjoint Honoraire de Houppeville

Annick PIVIDAL, Michel COQUATRIX, Martial HAUGUEL, Emmanuel de BAILLIENCOURT

LES COMMISSIONS

Émulation civique :

B. Périn, Ph. Bérard, N. Lagnel, A. Pividal, A. Cozette, J. Cheval, et aussi N. Boutigny, M. Hauguel, N. Tocqueville, M. Coquatrix, Y. Robert

Voyages et culture :

B. Périn, N. Lagnel, A. Pividal, N. Boutigny, E. Hourdin, C. Dolique

Cérémonie de naturalisation :

B. Périn, L. Prentout, A. Cozette, J. Cheval, Cl. Pointdextre, Y. Podevin

Jury funéraire :

B. Périn, L. Prentout, Cl. Pointdextre, J. Cheval

Concours départemental des villes et villages fleuris :

B. Périn, N. Lagnel, A. Pividal



ADAMA 76

Association des Anciens Maires et Adjoints de Seine Maritime

Bernard PÉRIN

Président ADAMA 76
Maire Honoraire de Houppeville

Tél. : 02 35 59 13 96 / 06 22 43 73 99 :
bernard.perin_pdt_adama76@yahoo.com



Si vous souhaitez adhérer à notre association ou simplement prendre contact

bernard.perin_pdt_adama76@yahoo.com

Bernard PÉRIN Président de l'ADAMA 76 n°59 Côte des Sapins 76770 HOUPEVILLE
Tél. : 02 35 59 13 96 / 06 22 43 73 99